

N° 75-001-XIF au catalogue



L'EMPLOI ET LE REVENU EN PERSPECTIVE

AVRIL 2004

Vol. 5, n° 4

■ LES MAL-AIMÉS DU
MARCHÉ DU TRAVAIL

■ LE FAIBLE REVENU
CHEZ LES IMMIGRANTS
ET LES MINORITÉS
VISIBLES



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

À votre service...

Comment obtenir d'autres renseignements

Toute demande de renseignements au sujet du présent produit ou au sujet de statistiques ou de services connexes doit être adressée à : *L'emploi et le revenu en perspective*, 9-A6, Jean-Talon, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, K1A 0T6 (téléphone : (613) 951-4608; courriel : perspective@statcan.ca).

Pour obtenir des renseignements sur l'ensemble des données de Statistique Canada qui sont disponibles, veuillez composer l'un des numéros sans frais suivants. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel ou visiter notre site Web.

Service national de renseignements 1 800 263-1136

Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants 1 800 363-7629

Renseignements concernant le Programme des bibliothèques de dépôt 1 800 700-1033

Télécopieur pour le Programme des bibliothèques de dépôt 1 800 889-9734

Renseignements par courriel infostats@statcan.ca

Site Web www.statcan.ca

Normes de service au public

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois et dans la langue officielle de leur choix. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer sans frais avec Statistique Canada au 1 800 263 1136.

L'emploi et le revenu en perspective

(n° 75-001-XIF au catalogue; also available in English: *Perspectives on Labour and Income*, Catalogue no. 75-001-XIE) est publié trimestriellement par le ministre responsable de Statistique Canada. ©Ministre de l'Industrie, 2004. ISSN : 1492-4978.

Prix : 6 \$CAN l'exemplaire, 52 \$CAN pour un abonnement annuel. Les prix ne comprennent pas les taxes de ventes.

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement sans l'autorisation écrite préalable des Services de concession des droits de licence, Division du marketing, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada, K1A 0T6.

Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés dans les publications de Statistique Canada :

.	indisponible pour toute période de référence
-	indisponible pour une période de référence précise
...	n'ayant pas lieu de figurer
p	préliminaire
r	rectifié
x	confidentiel
E	à utiliser avec prudence
F	trop peu fiable pour être publié

Faits saillants

Dans ce numéro

■ Les mal-aimés du marché du travail

- Durant la période allant de 1976 à 2003, la fréquence du chômage prolongé a culminé à 17 % en 1994. Mais en 2003, moins de 10 % des chômeurs ont passé un an ou plus à chercher du travail.
- Malgré un taux de chômage global assez comparable (environ 7,5 %), la fréquence du chômage prolongé en 2003 a été de 39 % plus élevée qu'en 1990 et plus du double (+ 120 %) qu'en 1977.
- Certains groupes ont été plus sévèrement touchés que d'autres, en particulier les hommes, les travailleurs âgés, les personnes moins instruites et les personnes résidant au Québec et en Colombie-Britannique.

■ Le faible revenu chez les immigrants et les minorités visibles

- Les nouveaux immigrants étaient de deux à trois fois plus susceptibles d'avoir un faible revenu que les personnes nées au Canada, peu importe le sexe, le niveau de scolarité, le type de famille ou la province de résidence. De plus, les nouveaux immigrants qui étaient à faible revenu pendant au moins un an étaient plus susceptibles que les autres Canadiens de se retrouver dans cette situation à plusieurs reprises (trois ans ou plus).
- Les membres d'une minorité visible nés au Canada n'étaient pas plus susceptibles que les autres Canadiens d'avoir un faible revenu. Cependant, les immigrants appartenant à une minorité visible étaient plus susceptibles que les autres immigrants de connaître une situation de faible revenu, même dans le cas de ceux qui vivaient au Canada depuis plus de 17 ans. En outre, les minorités visibles (même les Canadiens de naissance) qui ont eu un faible revenu durant au moins un an couraient davantage le risque que cela se produise à maintes reprises.
- En général, les personnes âgées étaient moins susceptibles d'avoir un faible revenu que celles faisant partie des autres groupes d'âge. Toutefois, les immigrants âgés qui sont arrivés au Canada à la fin de la quarantaine ou dans la cinquantaine étaient environ cinq fois plus susceptibles d'avoir un faible revenu que leurs homologues nés au Canada.

Perspective

L'EMPLOI ET LE REVENU EN

PERSPECTIVE

LA REVUE PAR EXCELLENCE

sur l'emploi et le revenu
de Statistique Canada

Oui, je désire recevoir L'EMPLOI ET LE REVENU EN PERSPECTIVE
(N° 75-001-XPF au catalogue).

**Nous
vous offrons
encore plus!**
Une réduction de 20 %
sur un abonnement de 2 ans!
Seulement 100,80 \$ (taxes en sus)
Une réduction de 30 %
sur un abonnement de 3 ans!
Seulement 132,30 \$
(taxes en sus)

Abonnez-vous aujourd'hui à *L'emploi et le revenu en perspective!*



ENVOYEZ À

Statistique Canada
Gestion de la circulation
120, avenue Parkdale
Ottawa (Ontario)
Canada, K1A 0T6



TÉLÉPHONE

1 800 267-6677

Mentionnez PF024082



TÉLÉCOPIEUR

**1 877 287-4369
(613) 951-0581**



COURRIEL

order@statcan.ca

MODALITÉS DE PAIEMENT (cochez une seule case)

Veillez débiter mon compte : MasterCard VISA American Express

N° de carte _____ Date d'expiration _____

Signature _____

Détenteur de carte (en majuscules s.v.p.) _____

Paiement inclus _____ \$

N° du bon de commande _____

Signature de la personne autorisée _____

Abonnement	Canada (\$ CA)	Quantité	Total \$ CA
1 an	63,00		
2 ans	100,80		
3 ans	132,30		

Total			
TPS (7 %)			
TVP en vigueur			
TVH en vigueur (N.-É., N.-B., T.-N.-L.)			
Frais de port : États-Unis 24 \$ CA, autres pays 40 \$ CA			
Total général			

Nom _____

Entreprise _____ Service _____

Adresse _____ Ville _____ Province _____

Code postal _____ Téléphone _____ Télécopieur _____

Courriel _____

N° au catalogue	Titre
75-001-XPF	L'emploi et le revenu en perspective

*Frais de port : aucuns frais pour les envois au Canada. À l'extérieur du Canada, veuillez ajouter les frais de port comme indiqué. Les clients canadiens ajoutent soit la TPS de 7% et la TVP en vigueur, soit la TVH (TPS numéro R121491807). Les clients de l'étranger paient en dollars canadiens tirés sur une banque canadienne ou en dollars US tirés sur une banque américaine selon le taux de change quotidien en vigueur. Les ministères du gouvernement fédéral doivent indiquer sur toutes les commandes leur code d'organisme RI _____ et leur code de référence RI _____

Vos renseignements personnels sont protégés par la Loi sur la protection des renseignements personnels. Statistique Canada utilisera les renseignements qui vous concernent seulement pour effectuer la présente transaction, livrer votre(s) produit(s), annoncer les mises à jour de ces produits et gérer votre compte. Nous pourrions de temps à autre vous informer au sujet d'autres produits et services de Statistique Canada ou vous demander de participer à nos études de marché.

Si vous ne voulez pas qu'on communique avec vous de nouveau pour des promotions ou des études de marché , cochez la case correspondante.

BON DE COMMANDE



Statistique Canada Statistics Canada

Canada

Les mal-aimés du marché du travail

Vincent Dubé

S'il est un indicateur important de l'état de l'économie, le taux de chômage n'en représente qu'une facette. Une autre statistique du chômage, à savoir la durée de recherche d'emploi, est un indicateur essentiel du bien-être économique¹. Il est donc primordial de distinguer entre chômage de longue durée (ou chômage prolongé) et chômage de moyenne et courte durée. Si ces deux derniers correspondent à un roulement normal de la main-d'œuvre, le chômage prolongé est plutôt lié à des rigidités structurelles du marché du travail.

Le chômage prolongé a toujours retenu l'attention en raison de ses coûts élevés et de sa nature pernicieuse. En effet, dans la plupart des pays industrialisés, il existe une relation négative entre la durée du chômage et la probabilité de retour au travail (voir *Le chômage prolongé à l'échelle internationale*). Sur le plan individuel, le chômage prolongé entraîne des pertes d'opportunités présentes et futures, des difficultés financières, l'exclusion sociale, la perte d'estime de soi et des problèmes de santé. Sur le plan économique, le chômage prolongé entraîne une baisse des recettes fiscales, une perte de productivité due à la perte des compétences acquises et un accroissement des coûts des programmes sociaux et des soins de santé. En fait, l'efficacité même du marché du travail est entravée par des niveaux élevés de chômage prolongé en raison des coûts d'ajustement structurels qu'il entraîne².

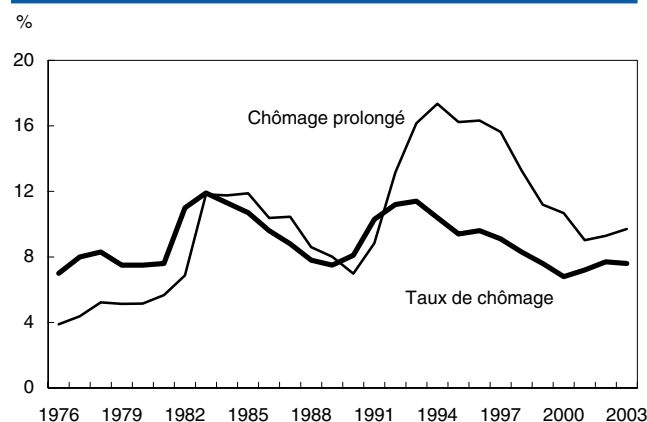
Cet article vise à apporter un éclairage sur le chômage prolongé au Canada pour la période de 1976 à 2003 (voir *Source des données et définitions*). Il s'agira donc d'examiner d'abord l'évolution de la fréquence du chômage prolongé (proportion des chômeurs de longue durée en pourcentage de l'ensemble des chômeurs)³. Ensuite, il s'agira de cerner les groupes les plus touchés, puisque la durée totale du chômage n'est pas répartie uniformément (voir *Les chômeurs de longue durée différent-ils vraiment du reste des chômeurs?*).

Vincent Dubé est au service de la Division des transports. On peut le joindre au (613) 951-7031 ou à perspective@statcan.ca.

Récession et chômage de longue durée

En 1976, à la fin de la récession de 1975, des 738 000 personnes qui ont connu une période de chômage, 29 000 étaient sans emploi pendant 12 mois ou plus, ce qui représente une fréquence de chômage prolongé de 3,9 %. Cette fréquence a progressivement augmenté jusqu'au début des années 1980, mais cette augmentation s'est accélérée à la suite de la récession de 1981-1982. Ainsi, en 1985, près de 165 000 personnes voyaient leur situation de chômage durer un an ou plus, représentant une fréquence de chômage prolongé de 11,9 %. Puis, à mesure que la reprise de l'emploi s'intensifiait, la fréquence du chômage prolongé a progressivement diminué jusqu'en 1990, où elle s'est fixée à environ 7 % (81 000 personnes). Toutefois, à la suite de la récession du début des années 1990, cette fréquence a fortement remonté pour atteindre un nouveau sommet (17,3 %, soit près de 263 000 personnes) en 1994. La fréquence du chômage prolongé demeura élevée pendant une bonne partie des années 1990, puis

Graphique : Le chômage prolongé a atteint un sommet au milieu des années 1990.



Source : Enquête sur la population active

Le chômage prolongé à l'échelle internationale

La fréquence du chômage prolongé varie considérablement d'un pays à l'autre. Elle est généralement beaucoup plus faible en Amérique du Nord que dans la majorité des pays industrialisés. Parmi les pays du G-7, par exemple, le Canada se classait au deuxième rang en 2002, tout juste derrière les États-Unis (8,5 %). Parmi les 30 pays de l'OCDE, le Canada se classe cinquième après le Mexique et les États-Unis, ces deux derniers pays se trouvant aux premier et quatrième rangs, respectivement (OCDE, 2003).

La fréquence du chômage prolongé est, par définition, tributaire du temps passé sans emploi. Plus le roulement de la main-d'œuvre est élevé dans un pays donné, plus la proportion de courtes périodes de chômage est importante et plus la fréquence du chômage de longue durée dans ce pays est faible. Comme les taux de roulement de la main-d'œuvre nord-américaine sont parmi les plus élevés au monde, il est peu surprenant que la fréquence du chômage prolongé y soit parmi les plus faibles. Toutefois, une faible fréquence du chômage prolongé peut également dissimuler un autre phénomène presque identique. Il est en effet possible que de plus longs épisodes de chômage soient remplacés par un plus grand nombre d'épisodes plus

courts. Ainsi, en additionnant toutes les périodes de chômage d'une même personne au cours d'une année donnée, la durée totale de chômage pourrait s'apparenter à celle d'une personne en chômage prolongé.

En outre, les écarts considérables de fréquence du chômage prolongé entre les pays peuvent s'expliquer, du moins en partie, par les différences entre cycles économiques. Toutefois, une fréquence élevée de chômage prolongé ne provient pas seulement de l'augmentation du chômage global due à une conjoncture difficile. Cela est particulièrement apparent dans la comparaison du taux de chômage du Canada (7,7 %) avec celui du Royaume-Uni (5,1 %) en 2002. En effet, les différences observées entre pays datent de longtemps et ne semblent pas s'expliquer par des écarts des niveaux des taux de chômage ni par leurs variations (OCDE, 1987). D'autre part, plusieurs des différences qui caractérisent les politiques institutionnelles ont un effet sur les disparités observées. Certains aspects des programmes d'assurance-emploi nationaux ou encore la présence de mesures spécifiques pour contrer le chômage prolongé (le recours aux subventions salariales, par exemple) sont les plus souvent cités à cet égard.

	1980		1990		2000		2002	
	Chômage prolongé	Taux de chômage*	Chômage prolongé	Taux de chômage*	Chômage prolongé	Taux de chômage*	Chômage prolongé	Taux de chômage*
				%				
Canada	3,3	7,5	7,2	8,1	11,2	6,9	9,7	7,7
États-Unis	4,3	7,2	5,5	5,6	6,0	4,0	8,5	5,8
Royaume-Uni	19,2	6,1	34,4	6,9	28,0	5,4	23,1	5,1
France	32,6	6,4	38,1	8,7	42,6	9,3	33,8	8,7
Allemagne	17,0	3,3	46,8	4,8	51,5	7,8	47,9	8,2
Italie	37,1	7,2	69,8	8,9	61,3	10,4	59,2	9,0
Japon	16,0	2,0	19,1	2,1	25,5	4,7	30,8	5,4

Source : Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)

* Les taux de chômage sont standardisés.

Note : Les données sur le chômage prolongé dans les différents pays ne sont pas parfaitement comparables en raison de différences entre les sources de données, les définitions, la formulation des questions, etc.

diminua sensiblement à partir de 1998. Enfin, en 2003, 9,7 % des chômeurs, soit 126 000 personnes, étaient en chômage prolongé. Malgré un taux de chômage global relativement comparable (environ 7,5 %), la fréquence du chômage prolongé en 2003 était de 39 % supérieure à celle de 1990 et plus du double (+120 %) de celle de 1977. Il faut donc se demander si certains facteurs cycliques n'ont pas eu comme effet de hausser le niveau « d'équilibre » du chômage prolongé, un phénomène que les économistes du travail désignent par « l'effet d'hystérèse »⁴.

Une bonne part des variations du chômage prolongé semble être liée aux fluctuations cycliques de l'économie (graphique). Il existe, en effet, une forte corréla-

tion entre le taux de chômage global et le chômage prolongé (Wong, Henson et Roy, 1999), mais avec un certain décalage entre l'augmentation du taux de chômage et celle du chômage prolongé. De même, le chômage prolongé demeure généralement élevé pendant plusieurs années durant les reprises économiques malgré le fait que le taux de chômage s'ajuste plus rapidement à la baisse. Par exemple, après la récession du début des années 1990, le taux de chômage au Canada a atteint un sommet en 1993 (11,4 %), alors que les fréquences du chômage prolongé les plus élevées ont été observées en 1994 (17,3 %) et en 1996 (16,3 %). Cela donne à penser que les derniers travailleurs mis à pied sont généralement les premiers à retourner au

travail lorsque que la situation économique s'améliore. Par contre, les personnes au chômage depuis déjà une certaine période ainsi que les travailleurs les moins qualifiés se retrouvent en plus grande proportion dans la population des chômeurs.

Il est généralement difficile de différencier les causes conjoncturelles des causes structurelles en ce qui a trait à la durée du chômage. Le modèle le plus souvent utilisé par les économistes du travail suppose qu'une fois un individu est au chômage, sa durée de chômage sera fonction de sa probabilité de recevoir une offre d'emploi et de l'accepter. La probabilité de recevoir une offre d'emploi est déterminée par des facteurs tels que le niveau de scolarité ou l'expérience de travail (aspect structurel de l'offre de travail) et par le contexte économique dans lequel le chercheur de travail se trouve (aspect conjoncturel de la demande de travail). De même, la probabilité que cette personne accepte cette offre est déterminée par le salaire attendu, c'est-à-dire le salaire minimum (y compris les avantages sociaux et les conditions de travail) auquel elle est prête à travailler et qui est à la fois fonction de ses caractéristiques personnelles et de la conjoncture économique.

Les causes structurelles du chômage prolongé sont nombreuses et de nature diverse. Ces causes seraient liées, par exemple, aux restructurations et réorganisations industrielles qui pourraient être provoquées par la libéralisation des échanges, une faible mobilité de la main-d'œuvre, les disparités régionales et la désuétude des qualifications résultant du progrès technologique. De plus, les modi-

fications apportées aux politiques organisationnelles et institutionnelles ayant influé sur la flexibilité des salaires peuvent aussi avoir eu un effet sur le chômage prolongé. Par exemple, les compressions des programmes provinciaux d'assistance sociale pendant les années 1990 auraient plus fortement incité les prestataires à chercher du travail. Dans ce cas, il se peut que les sans-emploi aient eu plus tendance qu'auparavant à s'identifier comme chômeurs plutôt qu'inactifs (Bédard, Bertrand et Grignon, 2000).

Certains sont plus sévèrement touchés

Bien que de fortes hausses du chômage prolongé aient été le résultat des récessions du début des années 1980 et des années 1990, certaines populations et certaines régions ont été plus sévèrement touchées que d'autres.

Les hommes

Depuis plus de vingt ans, les chômeurs de sexe masculin présentent une fréquence de chômage prolongé sensiblement plus élevée que ceux de sexe féminin (tableau 1). Cet écart a persisté malgré la présence croissante des femmes dans la population active. En 2003, la fréquence du chômage prolongé chez les hommes était de 11 %, contre 8 % chez les femmes, soit un écart de presque 40 %.

Cet écart s'expliquerait, entre autres, par la participation plus forte des hommes au marché du travail, mais aussi par les différences liées au secteur d'emploi et au type de travail. Par exemple, les femmes affichent des mouvements d'effectifs plus élevés que les hommes (Blau, Ferber et Winkler, 2002) et sont davantage représentées dans le sec-

Tableau 1 : Le chômage prolongé par sexe

	Population active	Chômage prolongé
		%
1980	100,0	5,2
Hommes	60,1	5,4
Femmes	39,9	4,9
1985	100,0	11,9
Hommes	57,6	13,4
Femmes	42,4	9,8
1990	100,0	7,0
Hommes	55,6	7,8
Femmes	44,4	6,0
1994	100,0	17,3
Hommes	55,1	19,1
Femmes	44,9	15,1
2001	100,0	9,0
Hommes	54,0	10,0
Femmes	46,0	7,7
2003	100,0	9,7
Hommes	53,6	11,0
Femmes	46,4	8,0

Source : Enquête sur la population active. Les années ombragées sont celles où le chômage prolongé a atteint un sommet; les années non ombragées sont celles où il a atteint un creux.

teur des services et le travail à temps partiel, secteur et type de travail qui se caractérisent par des taux de rotation plus élevés.

Les chômeurs plus âgés

Les chômeurs plus âgés (de 45 ans et plus) ont constamment affiché la fréquence de chômage prolongé la plus élevée. Cette fréquence était de 17 % en 2003, contre 10 % chez les chômeurs de 25 et 44 ans et 3 % chez les chômeurs de 15 à 24 ans (tableau 2). Ces chiffres indiquent la présence d'une relation positive entre l'âge et le risque d'être en chômage prolongé. Cette relation serait alors l'inverse de celle observée entre l'âge et le risque d'être au chômage, exprimé par le taux de chômage. Autrement dit, si la probabilité de perdre son emploi paraît plus faible chez les

Tableau 2 : Le chômage prolongé par âge

	Population active	Chômage prolongé
		%
1980	100,0	5,2
15 à 24 ans	27,3	3,3
25 à 44 ans	46,8	5,8
45 ans et plus	25,9	8,9
1985	100,0	11,9
15 à 24 ans	23,3	6,4
25 à 44 ans	51,7	13,0
45 ans et plus	25,0	19,9
1990	100,0	7,0
15 à 24 ans	19,2	3,0
25 à 44 ans	55,2	7,1
45 ans et plus	25,5	13,2
1994	100,0	17,3
15 à 24 ans	17,0	8,8
25 à 44 ans	54,5	18,7
45 ans et plus	28,4	24,3
2001	100,0	9,0
15 à 24 ans	16,3	3,5
25 à 44 ans	50,6	8,8
45 ans et plus	33,1	15,9
2003	100,0	9,7
15 à 24 ans	16,4	3,2
25 à 44 ans	48,3	9,6
45 ans et plus	35,3	17,0

Source : Enquête sur la population active. Les années ombragées sont celles où le chômage prolongé a atteint un sommet; les années non ombragées sont celles où il a atteint un creux.

travailleurs plus âgés, ceux-ci, une fois au chômage, semblent avoir plus de mal à trouver du travail.

La fréquence plus élevée du chômage prolongé chez les chômeurs plus âgés peut s'expliquer par plusieurs facteurs, dont leur plus faible mobilité (liée à des coûts de réinstallation plus élevés), un niveau de scolarité inférieur à celui des chômeurs de 25 à 44 ans, une plus faible capacité de recherche d'emploi et la possibilité d'une certaine discrimination à leur égard (DRHC, 1997; Hutchens, 1988). En outre, il est généralement plus difficile de trouver un nouveau poste après avoir occupé le même emploi pendant plusieurs années et accumulé

Source des données et définitions

L'**Enquête sur la population active (EPA)**, qui est une enquête mensuelle, est la source des données de cette étude. On obtient ces données en demandant chaque mois aux répondants qui sont chômeurs au moment de l'enquête depuis combien de semaines ils cherchent activement un emploi.

La durée du chômage est la période pendant laquelle un individu est au chômage de manière ininterrompue. Cette notion ne désigne pas une mesure du temps passé sans travailler (temps qui inclut les périodes où le répondant ne faisait pas partie de la population active). En outre, du fait qu'elle ne tient compte que des périodes de chômage qui durent encore au moment de l'enquête, elle n'est pas une mesure complète de la durée du chômage. La durée du chômage constitue un indicateur tardif (ou cyclique tardif).

Les chiffres du chômage figurant dans cet article ne tiennent pas compte des personnes n'ayant pas cherché de travail en raison d'un emploi devant commencer à une date ultérieure. Les personnes qui ne cherchent plus de travail ne sont pas interrogées sur la durée de recherche d'emploi.

La **population active** est la population civile de 15 ans et plus (à l'exclusion des pensionnaires d'établissements) qui, durant la semaine de référence de l'enquête, était occupée ou en chômage.

Les **chômeurs** sont les personnes qui, durant la semaine de référence, étaient disponibles pour travailler et avaient été mises à pied temporairement, avaient cherché un emploi au cours des quatre dernières semaines ou devaient commencer un emploi au cours des quatre prochaines semaines.

Pour les fins de cet article, le **chômage de courte durée** concerne les personnes en chômage depuis 26 semaines consécutives ou moins. Comme les chômeurs dont on ignore la durée de chômage sont ceux qui n'ont pas cherché de travail en raison d'un emploi qu'ils doivent commencer à une date ultérieure, il est probable que la fréquence du chômage de courte durée soit légèrement sous-estimée. Le **chômage de moyenne durée** concerne les personnes en chômage depuis plus de 26 semaines et moins de 52 semaines consécutives. Le **chômage de longue durée** (ou **chômage prolongé**) désigne une période de 52 semaines ou plus.

La **fréquence du chômage de longue durée** (ou de **courte et moyenne durée**) est la proportion des chômeurs qui sont en chômage prolongé (de courte et moyenne durée) par rapport à l'ensemble des chômeurs.

Le **taux de chômage** est le nombre de chômeurs d'un groupe exprimé en pourcentage de la population active de ce même groupe.

La **durée du chômage** est le nombre de semaines consécutives durant lesquelles une personne a été mise à pied temporairement ou a été sans travail et à la recherche de travail.

Le **chômage structurel** désigne la situation dans laquelle les travailleurs ne peuvent occuper les postes disponibles parce qu'ils n'ont pas les compétences voulues, n'habitent pas là où les postes sont offerts ou ne sont pas prêts à travailler au salaire offert sur le marché.

Les **travailleurs découragés** sont les personnes sans emploi qui souhaitent travailler mais qui ne cherchent pas d'emploi car elles ne croient pas, pour diverses raisons, être en mesure d'en trouver un qui soit satisfaisant. Puisque ces individus ne cherchent pas activement du travail, ils ne font pas partie des chômeurs.

des compétences non transférables. Par ailleurs, comme il s'agit de chômeurs dont l'expérience professionnelle et le patrimoine net sont plus élevés, il se peut que ces chômeurs soient plus sélectifs, ce qui contribue à allonger leur période de recherche d'emploi. Ces chô-

meurs sont aussi plus touchés par le retrait involontaire de la population active, souvent par une retraite anticipée, ce qui revient à du chômage caché. Il se peut donc que le chômage prolongé soit sous-estimé chez les groupes plus âgés.

D'autre part, la fréquence plus faible du chômage prolongé chez les chômeurs plus jeunes serait liée à leur taux de roulement élevé sur le marché du travail. Ces chômeurs seraient davantage enclins à accepter des emplois à temps partiel, précaires ou moins bien payés ou encore à retourner aux études après une recherche d'emploi infructueuse. Toutefois, même s'ils sont proportionnellement moins touchés par le chômage prolongé, on peut penser qu'ils en éprouvent plus durement les conséquences. Par exemple, plusieurs d'entre eux n'ont souvent pas de véritable expérience liée à leur formation, ne possèdent que très peu de liens avec le marché du travail et n'ont pas accumulé le nombre d'heures nécessaires pour être admissibles à l'assurance-emploi. En outre, comme ces chômeurs ont le patrimoine net le plus faible, on peut penser qu'ils seraient dans une situation plus vulnérable à la suite d'une absence de revenu prolongée.

L'écart de la fréquence du chômage prolongé entre chômeurs plus âgés et chômeurs plus jeunes s'est creusé au cours des deux dernières décennies. La comparaison de l'année 1980 à l'année 2003 montre que la fréquence du chômage prolongé est demeurée relativement stable (3 %) chez les chômeurs de 15 à 24 ans, alors qu'elle a presque doublé chez les chômeurs de 45 ans et plus, passant de 9 % à 17 %. L'effectif croissant des chômeurs de 45 ans et plus au sein de la population active a peut-être entraîné une concurrence accrue entre les chercheurs d'emploi de ce même groupe. D'un autre côté, les chômeurs de 45 ans et plus en 2003 sont peut-être différents de leurs homologues de 1980. Par exemple, il est possible qu'ils présentent des caractéristiques socio-économiques leur permettant d'être plus sélectifs par rapport aux emplois disponibles, tels un plus grand patrimoine accumulé ou encore une appartenance plus fréquente à une famille à deux revenus.

Les chômeurs moins scolarisés

Les chômeurs ayant un faible niveau de scolarité présentent généralement une fréquence de chômage prolongé sensiblement plus élevée que les autres groupes (tableau 3). En 2003, les chômeurs ayant moins que le niveau de 9^e année affichaient une fréquence de chômage prolongé de près de 16 %, contre 9 % pour ceux ayant un niveau se situant entre la 9^e année et le niveau universitaire et 12 % pour ceux détenant un diplôme universitaire. Ces chiffres concordent avec le taux de chômage, indiquant que la scolarité a un effet positif sur la recherche d'emploi.

Toutefois, la relation entre la fréquence du chômage prolongé et le niveau de scolarité n'est pas complètement linéaire. Par exemple, les chômeurs au niveau de scolarité le plus élevé (diplôme universitaire) affichaient en 2003 une fréquence de chômage prolongé plus élevée que ceux au niveau de scolarité intermédiaire (entre la 9^e et le diplôme universitaire). Cela pourrait s'expliquer par le fait que les personnes plus instruites ont davantage tendance à éviter les emplois qui ne les intéressent pas. Ces personnes chercheraient davantage à optimiser leurs chances d'obtenir l'emploi (et le salaire) espéré, quitte à chercher plus longtemps. Par ailleurs, les personnes les moins scolarisées sont confrontées à une plus grande précarité d'emploi. Elles seraient alors plus contraintes d'accepter les emplois disponibles sur le marché même s'ils sont à temps partiel, temporaires ou mal rémunérés.

Tableau 3 : Le chômage prolongé par niveau de scolarité

	Population active	Chômage prolongé
		%
1980	100,0	5,2
Moins de la 9 ^e année	15,4	7,6
Diplôme universitaire	10,7	4,5
Autres	73,9	4,6
1985	100,0	11,9
Moins de la 9 ^e année	11,7	17,8
Diplôme universitaire	13,1	11,5
Autres	75,2	10,8
1990	100,0	7,0
Moins de la 9 ^e année	7,9	11,8
Diplôme universitaire	13,8	7,3
Autres	78,4	6,2
1994	100,0	17,3
Moins de la 9 ^e année	6,0	24,3
Diplôme universitaire	16,8	18,4
Autres	77,1	16,5
2001	100,0	9,0
Moins de la 9 ^e année	3,6	14,2
Diplôme universitaire	19,5	8,3
Autres	76,9	8,7
2003	100,0	9,7
Moins de la 9 ^e année	3,5	15,7
Diplôme universitaire	20,4	12,3
Autres	76,1	8,7

Source : Enquête sur la population active
Les années ombragées sont celles où le chômage prolongé a atteint un sommet; les années non ombragées sont celles où il a atteint un creux.

Les chômeurs du Québec et de Colombie-Britannique

La fréquence du chômage prolongé varie grandement d'une région à l'autre, allant de 13 % en Colombie-Britannique à 4 % dans les Prairies (tableau 4). Ce classement ressemble un peu à celui du taux de chômage régional, sauf pour ce qui est de la région de l'Atlantique, qui a affiché le taux de chômage le plus élevé en 2003. Cela n'est pas surprenant étant donné l'importance dans cette région du chômage saisonnier, qui est de courte ou moyenne durée.

Tableau 4 : Le chômage prolongé par région

	Population active	Chômage prolongé
		%
1980	100,0	5,2
Provinces de l'Atlantique	7,6	6,6
Québec	25,8	6,7
Ontario	37,7	4,4
Prairies	17,5	F
Colombie-Britannique	11,4	5,2
1985	100,0	11,9
Provinces de l'Atlantique	7,6	10,1
Québec	24,9	15,8
Ontario	38,1	8,0
Prairies	17,9	9,2
Colombie-Britannique	11,5	15,7
1990	100,0	7,0
Provinces de l'Atlantique	7,6	6,9
Québec	24,6	10,2
Ontario	38,9	4,3
Prairies	17,0	6,1
Colombie-Britannique	11,9	6,3
1994	100,0	17,3
Provinces de l'Atlantique	7,4	14,7
Québec	24,2	20,4
Ontario	38,1	19,5
Prairies	17,1	12,2
Colombie-Britannique	13,2	11,6
2001	100,0	9,0
Provinces de l'Atlantique	7,2	8,7
Québec	23,4	12,8
Ontario	39,2	7,2
Prairies	17,2	4,2
Colombie-Britannique	12,9	10,0
2003	100,0	9,7
Provinces de l'Atlantique	7,1	7,5
Québec	23,6	12,2
Ontario	39,3	9,0
Prairies	17,2	4,3
Colombie-Britannique	12,9	12,5

Source : Enquête sur la population active
Les années ombragées sont celles où le chômage prolongé a atteint un sommet; les années non ombragées sont celles où il a atteint un creux.

Le Québec a été le plus durement touché par le chômage prolongé, suivi de la Colombie-Britannique, province qui s'en est mieux sortie que les autres régions après la récession du début des années 1990, puisqu'elle affichait, en 1994, la plus faible fréquence de chômage prolongé (12 %), tandis que l'Ontario a enregistré une fréquence de près de 20 %.

Résumé

Le chômage prolongé a touché moins de 4 % de l'ensemble des chômeurs en 1976, mais il a fortement pris de l'ampleur pendant les récessions du début des années 1980 et des années 1990. Il a atteint un niveau record en 1994, année où plus d'un chômeur sur six (17 %) étaient touchés. Malgré une baisse significative survenue depuis, la fréquence du chômage prolongé s'élevait à près de 10 % en 2003. Les hommes, les personnes plus âgées, celles les moins scolarisées et celles résidant au Québec et en Colombie Britannique ont affiché une fréquence de chômage prolongé supérieure à celle des autres groupes.

Perspective

Notes

- À cet égard, un autre indicateur publié par Statistique Canada est la durée moyenne du chômage. Mais cet indicateur ne donne aucune information sur la distribution de la durée du chômage. Or, c'est tout à fait différent lorsqu'il s'agit d'établir si, pour une durée moyenne donnée, tous les travailleurs ont été chômeurs pendant un mois dans une année donnée ou si seulement un douzième des travailleurs ont été en chômage toute l'année.
- Pour un examen exhaustif des conséquences du chômage prolongé, voir l'OCDE (1993), chapitre 3.
- La fréquence du chômage prolongé n'est pas fonction du taux de chômage du groupe. Par exemple, un groupe peut présenter un taux de chômage élevé mais afficher une faible fréquence de chômage prolongé. Cela indiquerait que bien que les membres de ce groupe risquent fort de se retrouver au chômage, la probabilité qu'ils demeurent chômeurs pendant un an ou plus est faible. Le taux de chômage prolongé, c'est-à-dire la probabilité des membres du groupe (au travail ou en chômage) d'être en chômage prolongé, n'est pas traité dans le présent article.
- Voici une explication relativement simplifiée de ce phénomène : une augmentation du chômage entraîne généralement une hausse de la proportion de personnes en chômage prolongé. Or, à mesure que ces personnes restent en chômage, elles deviennent progressivement

Les chômeurs de longue durée diffèrent-ils vraiment du reste des chômeurs?

Près de quatre chômeurs sur cinq (79,1 %) étaient en chômage de courte durée en 2003. Le nombre élevé de mises à pied temporaires et l'importance du chômage saisonnier dans certains secteurs ont sans doute été des facteurs non négligeables à cet égard. De par son importance, le chômage de courte durée a les caractéristiques les plus similaires à celles du chômage global, à savoir une fréquence plus élevée chez les femmes (80,5 %), chez les travailleurs plus jeunes (89,2 %), les personnes au niveau de scolarité se situant entre la 9^e année et le niveau universitaire (80,7 %), et chez les résidents de la région des Prairies (85,1 %).

Quant aux chômeurs de moyenne durée, ils représentaient 7,0 % de l'ensemble des chômeurs en 2003. Il s'agissait alors du type de chômage le moins fréquent au Canada. Globalement, la fréquence du chômage de moyenne durée est plus élevée chez les hommes (7,3 %), chez les chômeurs plus âgés (9,2 %), les chômeurs ayant un diplôme universitaire (9,4 %) et chez les chômeurs de l'Ontario (7,6 %). Dans l'ensemble, les personnes en chômage de moyenne durée semblent partager davantage les caractéristiques du chômage prolongé que celles du chômage de courte durée. Il existe toutefois certaines différences entre les deux types de chômage, notamment pour ce qui est du niveau de scolarité. Cela s'expliquerait par le fait que les chômeurs les plus scolarisés sont plus sélectifs à moyen terme dans leur recherche d'emploi en raison, entre autres, d'attentes salariales plus élevées et parce qu'ils estiment généralement plus grandes leurs chances de recevoir des offres d'emploi plus avantageuses dans le futur.

Durée du chômage

	Courte	Moy- enne	Longue	Incon- nue*
	%			
Les deux sexes	79,1	7,0	9,7	4,3
Hommes	78,0	7,3	11,0	3,8
Femmes	80,5	6,7	8,0	4,9
Âge				
15 à 24 ans	89,2	3,5	3,2	4,2
25 à 44 ans	78,4	8,1	9,6	4,0
45 ans et plus	69,0	9,2	17,0	4,7
Niveau de scolarité				
Moins de la 9 ^e année	72,0	7,7	15,7	4,8
Diplôme universitaire	73,5	9,4	12,3	4,7
Autres	80,7	6,5	8,7	4,1
Région				
Provinces de l'Atlantique	79,5	6,6	7,5	6,4
Québec	76,8	7,1	12,2	4,0
Ontario	79,9	7,6	9,0	3,6
Prairies	85,1	4,8	4,3	5,9
Colombie-Britannique	76,3	7,3	12,5	3,7

Source : Enquête sur la population active, 2003

* Cette catégorie concerne les personnes qui doivent commencer un emploi dans les quatre semaines suivant l'enquête (voir Source des données et définitions).

marginalisées sur le marché du travail. Elles ont alors de moins en moins d'influence dans les jeux d'équilibre des salaires. Par conséquent, les salaires demeurent élevés. Cette situation représente alors, toutes choses étant égales par ailleurs, un frein à la création d'emploi et contribue à aggraver la situation globale du chômage.

■ Documents consultés

BÉDARD, M., J.-F. BERTRAND et L. GRIGNON. *Les chômeurs sans emploi récent*, Direction générale de la recherche appliquée, document de travail n° W-00-4F, Développement des ressources humaines Canada, Ottawa, 2000.

BLAU, F. D., M. A. FERBER et A. E. WINKLER. *The Economics of Women, Men and Work*, 4^e éd., Prentice Hall, 2002.

DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES CANADA. *Étude bilan, Examen de programmes pour les travailleurs âgés*, rapport technique n° 1, Services d'évaluation, Évaluation et développement des données, juillet 1997.

HUTCHENS, R. M. « Do job opportunities decline with age », *Industrial and Labor Relations Review*, vol. 42, n° 1, octobre 1988, p. 89 à 99.

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES. *Perspectives de l'emploi*, 2003.

---. *Perspectives de l'emploi*, 1993

---. *Perspectives de l'emploi*, 1997

WONG G., H. HENSON et A. ROY. *Long-term Unemployment, Worker Profiling and Program evaluation Issue*, Développement des ressources humaines Canada, Évaluation et développement des données, juin 1999.

Le faible revenu chez les immigrants et les minorités visibles

Boris Palameta

Depuis les années 1950, la proportion d'immigrants dans la population du Canada a augmenté de façon soutenue.

En 2001, 18,4 % des Canadiens étaient nés dans d'autres pays, un niveau similaire à celui de la première grande vague d'immigration que le Canada a connue au début des années 1900. La composition de la population actuelle des immigrants est toutefois très différente. Avant les années 1960, la vaste majorité des immigrants venaient d'Europe ou des États-Unis, mais en 2001, plus de la moitié des personnes ayant immigré au Canada venaient d'autres régions. Bon nombre appartenaient à des minorités visibles; entre 1981 et 2001, leur proportion a presque triplé, passant de moins de 5 % à 13,4 % de la population du Canada.

La contribution économique des immigrants est bien connue, et pourtant l'écart entre le bien-être des immigrants et celui des non-immigrants s'est élargi au cours des dernières années. La proportion des immigrants à faible revenu par rapport aux non-immigrants dans la même situation ainsi que l'écart entre les gains de ces deux groupes ont considérablement augmenté entre 1980 et 2000, en particulier dans le cas des nouveaux immigrants (Frenette et Morissette, 2003; Picot et Hou, 2003).

La présente étude porte sur deux aspects importants qui n'ont pas été traités jusqu'à maintenant. Le premier est la vulnérabilité des immigrants au faible revenu dans une perspective longitudinale. Le deuxième est le fait que de nombreux immigrants appartiennent aussi à une minorité visible et qu'il est donc difficile de dissocier cette appartenance et le faible revenu, et le statut d'immigrant et le faible revenu. La question de savoir si les immigrants appartenant à une minorité visible

Boris Palameta est au service de la Division de la statistique du revenu. On peut communiquer avec lui au (613) 951-2124 ou à perspective@statcan.ca.

Source des données et définitions

L'**Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR)** est une source de données longitudinales depuis 1993. Les répondants sont interrogés deux fois par année — une fois sur le travail et une fois sur le revenu — pendant six années consécutives. Chaque période de six ans constitue un panel, et de nouveaux panels commencent tous les trois ans. À l'heure actuelle, il existe des données longitudinales pour deux panels complets, soit 1993 à 1998 et 1996 à 2001, qu'on a combinés en un seul fichier. Comme chacun des panels représente la population canadienne au moment de la sélection de l'échantillon, on a ajouté un identificateur de panel au fichier pour détecter des effets de cohorte éventuels. Pour estimer la variance avec précision, on lui a ajouté les poids « bootstrap » de la dernière année de chacun des panels.

Les immigrants ont été divisés en trois groupes selon le nombre d'années qu'ils avaient passées au Canada au début de leur panel. Les **immigrants de longue date** étaient au Canada depuis au moins 17 ans, les **immigrants de moyenne date**, depuis 7 à 16 ans, et les **nouveaux immigrants**, depuis 1 à 6 ans. Ces périodes correspondent à celles qu'ont utilisées Morissette et Zhang (2001).

L'appartenance à une **minorité visible** est dérivée des réponses aux questions sur les antécédents ethniques, la langue maternelle et le pays de naissance, à l'aide d'une procédure mise au point par le Groupe de travail interministériel des données sur l'équité en matière d'emploi (GTIDEME, 1993).

La présente analyse ne porte que sur les personnes âgées de 16 ans et plus au moment de la première année de leur panel. Parmi les 46 905 personnes, on en a exclu 2 594 parce que les données les concernant portaient sur moins de six ans. Les taux d'attrition ont été plus élevés pour les nouveaux immigrants et les immigrants de moyenne date — 9,7 % et 9,5 % respectivement — que pour les autres Canadiens (4,4 %). Il est donc possible que les nouveaux immigrants et ceux de moyenne date soient légèrement sous-représentés. Plus de 90 % des répondants de l'échantillon initial des nouveaux immigrants et des immigrants de moyenne date faisaient toutefois encore partie de l'enquête six ans après avoir été choisis. Par ailleurs, 1 432 autres personnes ont été exclues en raison de données manquantes ou incomplètes.

On a considéré qu'une personne était à faible revenu une année donnée si elle était membre d'une famille économique dont le revenu était inférieur au **seuil de faible revenu (SFR)**, calculé à partir de l'Enquête sur les dépenses des ménages. Les SFR indiquent à quel niveau de revenu une famille peut se trouver dans le besoin parce qu'elle doit consacrer une plus grande partie de son revenu à l'achat de nécessités (la nourriture, le logement et l'habillement) que la famille moyenne de taille similaire. On a utilisé les SFR après impôt puisque le revenu après impôt est un meilleur indicateur du revenu disponible.

s'en tirent plus mal que les autres immigrants est demeurée en grande partie non résolue.

Des études antérieures sur le faible revenu effectuées à l'aide de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR) n'ont pu mettre l'accent sur les immigrants ou les minorités visibles parce que la petitesse de l'échantillon ne le permettait pas (Drolet et Morissette, 1999; Morissette et Zhang, 2001). L'achèvement récent d'un deuxième panel de six ans permet, par la combinaison de ses données et de celles du premier panel, d'obtenir un échantillon plus large. Dans le présent article, on compare les personnes dont le revenu a été inférieur au seuil de faible revenu (SFR) pendant au moins une année avec celles dont le revenu n'a jamais été sous le SFR (voir *Source des données et définitions*). On y examine aussi les différences entre les personnes

Les nouveaux immigrants sont plus jeunes, plus susceptibles d'appartenir à une minorité visible, et affichent un taux plus élevé de faible revenu que les autres Canadiens

ayant eu plusieurs fois un faible revenu (au moins trois années sur six) et celles pour qui cela s'est produit moins souvent (une année ou deux).

Les résultats ont démontré que les immigrants diffèrent considérablement des autres Canadiens (tableau 1). Les immigrants de longue date étaient beaucoup plus âgés que les non-immigrants, tandis que les nouveaux immigrants étaient plus jeunes. Près de la moitié des immigrants de longue date avaient 55 ans ou plus au début de l'enquête, alors que c'était le cas d'un peu plus de 20 % des non-immigrants et de moins de 10 %

Tableau 1 : Caractéristiques des immigrants et des non-immigrants

	Total	Né au Canada	Immigrants		
			De longue date	De moyenne date	Nouveaux
			%		
Les deux sexes	100,0	82,3	11,7	3,3	2,7
Hommes	48,6	48,8	48,0	46,0	45,7
Femmes	51,4	51,2	52,0	54,0	54,3
Âge*					
16 à 24	15,4	17,0	3,3	16,6	19,5
25 à 34	21,2	22,1	11,3	22,4	36,1
35 à 44	22,5	23,0	16,4	28,6	26,5
45 à 54	17,0	16,3	23,8	17,2	9,3
55 à 64	11,2	10,2	21,5	4,5	F
65 et plus	12,7	11,5	23,7	10,8	4,0
Appartenance à une minorité visible					
Oui	7,9	1,7	20,8	62,2	74,7
Non	92,1	98,3	79,2	37,8	25,3
Scolarité*					
Sans diplôme d'études secondaires	29,0	29,0	30,1	27,5	26,2
Diplôme d'études secondaires, sans baccalauréat	58,2	58,7	54,5	56,8	59,0
Baccalauréat ou supérieur	12,8	12,3	15,4	15,6	14,8
Type de famille*					
Personne hors famille	15,2	15,7	14,9	8,6	8,7
Marié, avec enfants	36,7	37,1	26,0	46,9	58,4
Marié, sans enfant	33,8	33,7	41,5	21,8	16,3
Parent seul	4,5	4,6	3,5	6,2	F
Autre	9,8	8,9	14,1	16,5	11,7
Province*					
Québec	26,3	28,9	12,6	18,4	16,1
Ontario	36,7	33,0	56,5	49,3	47,3
Alberta	8,9	8,8	7,9	11,4	11,0
Colombie-Britannique	12,8	11,8	17,5	15,0	23,0
Autre	15,3	17,5	5,5	5,9	2,7
Région					
Urbaine (durant six ans)	77,2	74,7	88,1	90,3	91,5
Rurale (au moins un an)	22,8	25,3	11,9	9,7	8,5
Faible revenu					
Au moins un an	22,9	22,0	18,4	40,7	47,4
Au moins trois ans	10,4	9,7	7,7	21,6	30,8

Source : Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, 1993 à 2001
* Au début de l'enquête.

des nouveaux immigrants. En revanche, bien plus de la moitié des nouveaux immigrants avaient moins de 35 ans, comparativement

à un peu moins de 40 % des non-immigrants et à seulement 15 % des immigrants de longue date.

Plus des trois quarts (78 %) des nouveaux immigrants mariés avaient des enfants, contre un peu plus de la moitié (52 %) des non-immigrants et moins des deux cinquièmes (39 %) des immigrants de longue date.

Les vagues récentes d'immigrants viennent surtout d'Asie plutôt que d'Europe (Boyd et Vickers, 2000; Chui et Zietsma, 2003). En outre, 3 nouveaux immigrants sur 4 et 3 immigrants de moyenne date sur 5 appartenaient à une minorité visible, contre seulement 1 immigrant de longue date sur 5 et moins de 1 non-immigrant sur 50. Une plus forte proportion d'immigrants vivaient en Ontario ou en Colombie-Britannique, et une plus faible proportion, au Québec; une plus petite proportion d'entre eux vivaient aussi dans les régions rurales.

Comparativement au reste de la population, une plus forte proportion de nouveaux immigrants et d'immigrants de moyenne date ont connu une situation de faible revenu. Les revenus d'un peu plus de 40 % des immigrants de moyenne date et de près de la moitié (47 %) des nouveaux immigrants ont été inférieurs au SFR pendant au moins une des six années pendant lesquelles ces personnes ont fait partie de l'enquête. Parmi celles-ci, plus de la moitié des immigrants de moyenne date et près des deux tiers des nouveaux immigrants ont vécu sous le SFR pendant trois ans ou plus. Par contre, environ seulement 1 non-immigrant ou immigrant de longue date sur 5 a connu une situation de faible revenu durant au moins une année. Moins de la moitié de ces personnes ont eu un faible revenu pendant trois ans ou plus.

Quels sont les facteurs associés au faible revenu chez les immigrants? L'augmentation de la proportion de nouveaux immigrants et d'immigrants de moyenne date à faible revenu est-elle une tendance générale, quels que soient l'âge, le sexe, l'état matrimonial, la scolarité et la province de résidence? Des groupes particuliers de nouveaux immigrants et d'immigrants de moyenne date — les personnes des minorités visibles, par exemple — sont-ils plus susceptibles que les autres Canadiens d'avoir un faible revenu?

Deux modèles de régression logistique ont aidé à répondre à ces questions (voir *Modèles de régression logistique*). Le premier modèle a permis de comparer les personnes qui se sont parfois trouvées en situation de faible revenu avec celles n'ayant jamais été dans cette situation. Le deuxième a servi à comparer les personnes pour qui cette situation s'est rarement produite avec celles pour qui elle a eu lieu à plusieurs reprises.

On a ajouté des composantes d'interaction à ces deux modèles pour vérifier si les mêmes facteurs étaient associés au faible revenu dans le cas des immigrants et des non-immigrants. Étant donné que les effets de cohorte vérifiés à l'aide d'un identificateur de panel et de composantes d'interaction se rapportant au panel n'étaient pas significatifs, les résultats des deux panels ont été combinés.

Un lien a été établi entre le faible revenu et certaines variables — le sexe, la scolarité, le type de famille et la province — de la même façon pour les immigrants et les non-immigrants. Les femmes, les personnes non mariées, celles n'ayant pas de diplôme d'études secondaires et celles vivant dans une autre province que l'Ontario étaient les plus susceptibles d'avoir un faible revenu pendant au moins une année. Cependant, dans chaque cas, cette vraisemblance était de deux à trois fois supérieure chez les nouveaux immigrants que chez les

Les nouveaux immigrants sont plus susceptibles que les Canadiens de naissance d'avoir un faible revenu pendant au moins un an

Tableau 2 : Probabilité d'être à faible revenu durant au moins un an sur six

	Né au Canada	Nouvel immigrant
	%	
Personne repère*	11,2	34,3
Hommes	8,9	28,7
Scolarité**		
Sans diplôme d'études secondaires	18,2	48,0
Baccalauréat ou supérieur	6,2	21,4
Type de famille**		
Personne hors famille	34,3	68,4
Marié, sans enfant	9,1	29,3
Parent seul	38,0	71,7
Autre	16,1	44,3
Province**		
Québec	16,9	45,8
Alberta	15,2	42,6
Colombie-Britannique	13,7	39,7
Autre	14,8	41,8

Source : Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, 1993 à 2001

* Femme mariée vivant en Ontario, âgée de 35 à 44 ans, avec enfants, titulaire d'un diplôme d'études secondaires et n'appartenant pas à une minorité visible. La probabilité se rapportant à la personne repère est différente de manière significative des autres probabilités apparaissant dans le tableau. On retrouve un modèle semblable si l'on choisit une personne repère ayant des caractéristiques différentes.

** Au début de l'enquête.

personnes nées au Canada (tableau 2). Même pour le groupe le moins vulnérable parmi les nouveaux immigrants, soit les titulaires d'un grade universitaire, la vraisemblance était à peu près la même que pour les non-immigrants sans diplôme d'études secondaires. Par contre, ni les immigrants de longue date ni les immigrants de moyenne date n'étaient en général plus susceptibles que les non-immigrants de connaître une situation de faible revenu.

Les immigrants de minorités visibles sont plus susceptibles que les autres immigrants d'être à faible revenu pendant au moins un an

Un lien a été établi entre l'appartenance à une minorité visible et le faible revenu dans le cas des immigrants, mais non dans celui des non-immigrants. Les membres d'une minorité visible nés au Canada n'étaient pas plus susceptibles que les autres personnes nées au Canada d'avoir un faible revenu. Les membres d'une minorité visible étaient en fait moins susceptibles que les autres non-immigrants d'être à faible revenu, bien que la différence n'ait pas été statistiquement significative (graphique A). Par contre, les immigrants faisant partie d'une minorité visible étaient, de manière significative, plus susceptibles que les autres immigrants d'avoir un faible revenu, peu importe le

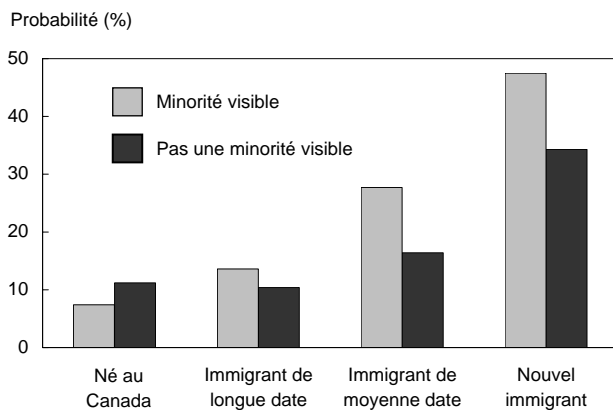
temps écoulé depuis leur arrivée au Canada. Ces résultats correspondent à ceux d'études antérieures, selon lesquelles les hommes nés à l'étranger et appartenant à une minorité visible sont désavantagés sur le plan salarial (Hum et Simpson, 1998).

Parmi les non-immigrants et les immigrants de longue date, c'est chez les 16 à 24 ans que la vraisemblance d'avoir un faible revenu était la plus grande, et chez les personnes de 65 ans et plus qu'elle était la plus faible. Cela était toutefois différent dans le cas des nouveaux immigrants et des immigrants de moyenne date (graphique B).

La différence entre les immigrants de moyenne date et les non-immigrants n'était pas significative dans la plupart des groupes d'âge, à l'exception de celui des personnes âgées (65 ans et plus), où les immigrants de moyenne date étaient cinq fois plus susceptibles que leurs homologues nés au Canada d'avoir un faible revenu.

Les personnes âgées sont moins susceptibles que les autres groupes d'âge d'avoir un faible revenu, sauf parmi les immigrants de moyenne date

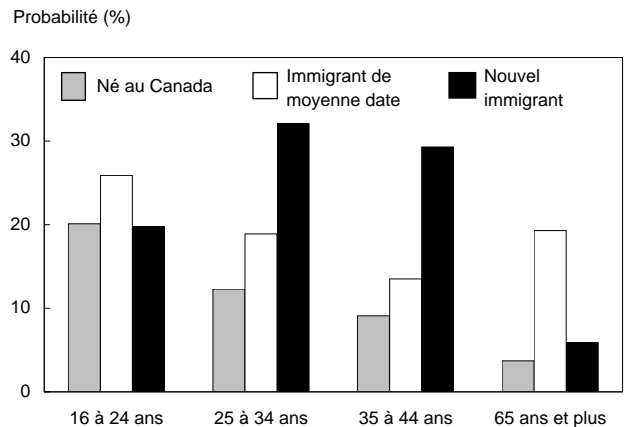
Graphique A : Les nouveaux immigrants sont plus susceptibles que les autres immigrants d'avoir un faible revenu pendant au moins un an.



Source : Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, 1993 à 2001

Nota : Le graphique se rapporte aux femmes mariées vivant en Ontario, âgées de 35 à 44 ans, avec enfants et titulaires d'un diplôme d'études secondaires. On retrouve un modèle semblable dans le cas d'autres groupes.

Graphique B : La probabilité d'être à faible revenu durant au moins un an ne fléchit de manière constante avec l'âge que chez les Canadiens de naissance.



Source : Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, 1993 à 2001

Nota : Le graphique se rapporte aux femmes mariées vivant en Ontario, sans enfant, titulaires d'un diplôme d'études secondaires et n'appartenant pas à une minorité visible. On retrouve un modèle semblable dans le cas d'autres groupes. Seules les différences significatives apparaissent.

En général, les personnes âgées sont le groupe le moins susceptible d'être à faible revenu, probablement en raison des programmes gouvernementaux comme le Régime de pensions du Canada et le Régime de rentes du Québec (RPC et RRQ), le Supplément de revenu garanti (SRG) et la Sécurité de la vieillesse (SV), ainsi qu'en raison des régimes de retraite privés (Myles, 2000). La plupart des personnes âgées comptaient sur les régimes de retraite ou les transferts gouvernementaux, qui ont été la principale source du revenu familial de 80 % d'entre elles pendant au moins quatre des six années. Toutefois, puisque les immigrants de moyenne date faisant partie de ce groupe d'âge sont arrivés au Canada à la fin de la quarantaine ou dans la cinquantaine, ils n'ont pas eu beaucoup de temps pour accumuler des fonds dans le RPC ou le RRQ ou encore dans un régime de retraite privé¹. En outre, ceux qui ne vivent pas au Canada depuis 10 ans ne sont pas normalement admissibles à la SV et au SRG². Plus de 80 % des immigrants de moyenne date âgés dont le revenu familial provenait surtout des régimes de retraite ou des transferts gouvernementaux ont eu durant au moins une année un faible revenu, alors que ce ne fut le cas que de 15 % des personnes âgées nées au Canada et de 17 % des personnes âgées ayant immigré au pays il y a longtemps.

Modèles de régression logistique

La régression logistique permet d'estimer la probabilité que survienne un phénomène particulier (dans le cas présent, avoir un faible revenu) en fonction de plusieurs variables explicatives. Au cours de l'examen de l'association entre chacune des variables explicatives et le phénomène, toutes les autres variables restent constantes. En d'autres mots, il est possible de comparer la probabilité d'avoir un faible revenu entre des personnes qui sont identiques à tous les points de vue, sauf un. On peut, par exemple, comparer les nouveaux immigrants et les non-immigrants de même âge et de même niveau de scolarité, appartenant au même type de famille ou à une même minorité visible. On calcule une statistique *F* pour chacune des variables explicatives afin de déterminer si une modification de cette variable est associée à un changement significatif de la probabilité d'avoir un faible revenu.

Compte tenu de la complexité du plan d'enquête, l'analyse a été effectuée à l'aide des poids « bootstrap » de l'EDTR et de la version 8.0 de SUDAAN. L'analyse comportait des tests globaux qui ont servi à détecter les effets de l'interaction entre le statut d'immigrant et d'autres variables explicatives. Les interactions qui n'étaient pas globalement significatives ont été laissées de côté, tandis que celles qui l'étaient ont été examinées davantage afin de déterminer quelles composantes particulières étaient significatives. De même, on a examiné en détail les effets de cohorte en faisant interagir l'identificateur de panel avec toutes les autres variables explicatives.

Bien que les personnes appartenant au groupe d'âge le plus jeune (16 à 24 ans) aient généralement affiché la plus forte vraisemblance d'avoir un faible revenu, les nouveaux immigrants faisaient exception. Ils étaient à peu près aussi susceptibles d'avoir un faible revenu que les personnes nées au Canada (graphique B), tandis que pour tous les autres groupes d'âge, cette probabilité était nettement plus forte pour les nouveaux immigrants que pour les non-immigrants.

La plupart des nouveaux immigrants les plus jeunes sont venus au Canada pendant l'adolescence, probablement avec leurs parents. Plus des trois quarts ont continué à vivre avec leurs parents pendant au moins trois des six années, contre 60 % des autres jeunes âgés de 16 à 24 ans. Aucune caractéristique évidente ne permet d'établir une distinction claire entre les familles des nouveaux immigrants ayant des jeunes de 16 à 24 ans et les autres familles qui ont immigré récemment.

Parmi les personnes ayant été à faible revenu pendant au moins un an, les nouveaux immigrants étaient plus susceptibles que les non-immigrants d'avoir eu un faible revenu à plusieurs reprises (trois ans ou plus) plutôt qu'à quelques reprises (un an ou deux). De même, les membres d'une minorité visible qui ont été à faible revenu au moins une fois, y compris ceux qui sont nés au Canada, étaient plus susceptibles d'avoir un faible revenu à plusieurs reprises que les autres Canadiens ayant des caractéristiques semblables mais ne faisant pas partie d'une minorité visible (tableau 3).

Les nouveaux immigrants et les minorités visibles sont plus susceptibles d'avoir à maintes reprises un faible revenu

Les autres groupes qui, ayant eu un faible revenu au moins une fois, couraient le risque que cela se reproduise plusieurs fois étaient les femmes, les personnes résidant dans les régions urbaines, celles sans diplôme d'études secondaires, les personnes hors famille et les parents seuls, ainsi que les gens vivant dans d'autres provinces que l'Ontario ou l'Alberta. Les jeunes et les personnes âgées à faible revenu étaient plus susceptibles que les personnes de 35 à 44 ans de ne connaître cette situation que quelques fois plutôt qu'à maintes reprises. De même, chez les personnes mariées, le risque d'avoir un faible revenu à plusieurs reprises était plus faible chez celles qui n'avaient pas d'enfant que chez celles qui en avaient.

Tableau 3 : Probabilité d'avoir un faible revenu à plusieurs reprises (trois ans ou plus)

	%
Personne repère*	30,8
Hommes	26,5
Statut d'immigrant	
Nouvel immigrant	49,5
Immigrant de moyenne date	n.s.
Immigrant de longue date	n.s.
Minorité visible	41,6
Scolarité**	
Sans diplôme d'études secondaires	41,3
Baccalauréat ou supérieur	n.s.
Type de famille**	
Personne hors famille	54,7
Marié, sans enfant	23,3
Parent seul	46,5
Autre	n.s.
Région rurale	21,3
Province**	
Québec	50,5
Alberta	n.s.
Colombie-Britannique	39,2
Autre	42,6

Source : Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, 1993 à 2001

* Femme mariée née au Canada, avec enfants, âgée de 35 à 44 ans, titulaire d'un diplôme d'études secondaires, n'appartenant pas à une minorité visible et vivant dans une région urbaine en Ontario.

** Au début de l'enquête.

n.s. : La probabilité n'est pas différente de manière significative de celle se rapportant à la personne repère. On retrouve un modèle semblable si l'on choisit une personne repère ayant des caractéristiques différentes.

Résumé

La majorité des immigrants n'étaient pas plus susceptibles que les autres Canadiens d'avoir un faible revenu de 1993 à 1998, ou de 1996 à 2001. Cependant, dans le cas de trois groupes d'immigrants — les nouveaux immigrants ayant vécu au Canada depuis moins de sept ans, les membres des minorités visibles et les personnes âgées arrivées au Canada à la fin de la quarantaine ou dans la cinquantaine —, le risque d'avoir un faible revenu pendant au moins une année était plus élevé.

Peu importe leur sexe, leur niveau de scolarité, leur type de famille ou leur province de résidence, les nouveaux immigrants étaient de deux à trois fois plus

susceptibles que les non-immigrants d'avoir un faible revenu. En outre, ils étaient plus susceptibles de se retrouver dans cette situation à plusieurs reprises.

La plupart des immigrants de moyenne date et de longue date n'étaient pas plus susceptibles que les non-immigrants d'avoir un faible revenu, ce qui semble indiquer qu'après une période d'adaptation, les immigrants s'intègrent généralement bien à l'économie canadienne. Néanmoins, l'écart entre les nouveaux immigrants et les non-immigrants au chapitre des gains et du taux de faible revenu s'est élargi au cours des deux dernières décennies (Frenette et Morissette, 2003; Picot et Hou, 2003), ce qui indique peut-être qu'il faudra plus de temps aux nouveaux arrivants pour se ratrapper.

Les membres d'une minorité visible nés au Canada n'étaient pas plus susceptibles que les autres Canadiens de naissance d'avoir un faible revenu. Cependant, les immigrants appartenant à une minorité visible étaient plus susceptibles que les autres immigrants de connaître une situation de faible revenu, même dans le cas de ceux qui vivaient au Canada depuis plus de 17 ans. Parmi les personnes à faible revenu durant au moins un an, les membres d'une minorité visible (même les Canadiens de naissance) couraient davantage le risque que cette situation se produise pendant trois ans ou plus.

La plus grande vulnérabilité des immigrants de minorités visibles au faible revenu semble indiquer que la transition est peut-être plus difficile pour eux que pour les autres immigrants. Ils sont peut-être moins susceptibles d'avoir une connaissance pratique de l'une des langues officielles. De plus, ils sont peut-être moins susceptibles d'obtenir leurs attestations d'études auprès des organes de réglementation et des employeurs éventuels. La discrimination est un autre facteur possible; selon les résultats de l'Enquête sur la diversité ethnique, 1 personne appartenant à une minorité visible sur 5 fait état de discrimination ou de traitement non équitable, particulièrement en milieu de travail ou au moment de postuler un emploi (Statistique Canada, 2003).

Les immigrants de moyenne date représentent une petite proportion (3 %) des personnes âgées au Canada, mais cette proportion est vulnérable. Ces immigrants étaient environ cinq fois plus susceptibles d'avoir un faible revenu que leurs homologues nés au Canada. En général, les personnes âgées étaient moins

susceptibles que celles appartenant aux autres groupes d'âge d'avoir un faible revenu. Cependant, parmi les personnes âgées, les immigrants de moyenne date, qui sont arrivés au Canada à la fin de la quarantaine ou dans la cinquantaine et qui ont trouvé du travail, n'ont peut-être pas réussi à accumuler un patrimoine de retraite suffisant pour éviter le faible revenu.

Perspective

■ **Notes**

1 La plupart des personnes âgées ayant immigré récemment étaient dans la soixantaine lorsqu'elles sont arrivées et ont donc eu encore moins de temps pour accumuler des avantages sociaux. Cependant, la majorité d'entre elles vivaient avec des membres de leur famille plutôt que seules ou en couple et n'avaient donc pas à compter sur les régimes de retraite et les transferts gouvernementaux comme principale source de revenu familial.

2 Le Canada a des accords de sécurité sociale avec plusieurs pays, de sorte que certains immigrants âgés peuvent recevoir des prestations de retraite internationales même s'ils ne sont pas admissibles à la SV et au SRG. Pour plus de détails, on peut consulter le site Web de Développement social Canada à l'adresse suivante : <http://www.dsc.gc.ca/asp/passerelle.asp?hr=fr/psr/piae/accordsoc.shtml&hs=sya>.

■ **Documents consultés**

BOYD, Monica, et Michael VICKERS. « Cent ans d'immigration au Canada », *Tendances sociales canadiennes*, n° 11-008-XPB au catalogue de Statistique Canada, automne 2000, n° 58, p. 2 à 13.

CHUI, Tina, et Danielle ZIETSMA. « Gains des immigrants dans les années 1990 », *Tendances sociales canadiennes*, n° 11-008-XPB au catalogue de Statistique Canada, automne 2003, n° 70, p. 27 à 32.

DROLET, Marie, et René MORISSETTE. *Dans quelle mesure les Canadiens sont-ils exposés au faible revenu?*, n° 75F0002MIF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 1999, série « Document de recherche — Revenu », n° 99-01.

FRENETTE, Marc, et René MORISSETTE. *Convergeront-ils un jour? Les gains des travailleurs immigrants et ceux nés au Canada au cours des deux dernières décennies*, n° 11F0019MIF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 2003, série « Document de recherche — Direction des études analytiques », n° 215.

GRUPE DE TRAVAIL INTERMINISTÉRIEL DES DONNÉES SUR L'ÉQUITÉ EN MATIÈRE D'EMPLOI (GTIDEME). *Les femmes, les membres des minorités visibles, les Autochtones et les personnes handicapées : Définitions utilisées en 1991 pour les besoins de l'équité en matière d'emploi*, n° 89F0090XPB au catalogue de Statistique Canada, 1993.

HUM, Derek, et Wayne SIMPSON. *Possibilités salariales pour les minorités visibles au Canada*, n° 75F0002MIF au catalogue de Statistique Canada, 1998, série « Document de recherche — Revenu », n° 98-17.

MORISSETTE, René, et Xuelin ZHANG. « À faible revenu pendant plusieurs années », *L'emploi et le revenu en perspective*, n° 75-001-XPB au catalogue de Statistique Canada, été 2001, vol. 13, n° 2, p. 25 à 36.

MYLES, John. *La maturation du système de revenu de retraite du Canada : niveaux de revenu, inégalité des revenus et faibles revenus chez les gens âgés*, n° 11F0019MIF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 2000, série « Document de recherche — Direction des études analytiques », n° 147.

PICOT, Garnett, et Feng HOU. *La hausse du taux de faible revenu chez les immigrants au Canada*, n° 11F0019MIF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 2003, série « Document de recherche — Direction des études analytiques », n° 198.

STATISTIQUE CANADA. « Enquête sur la diversité ethnique : portrait d'une société multiculturelle », n° 89-593-XIF au catalogue, Ottawa, 2003.